

284

CREDIT LYONNAIS
SERVICE
DES
COMPTES COURANTS

EXERCICE 1890

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 11 Février 1891

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C^{IE}

1891



EXERCICE 1890

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 11 Février 1891

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C^{IE}

1891

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- MM. **ALFRED KULLMANN**, *président*,
de la maison KULLMANN & C^{ie}, à Mulhouse;
- JEAN MANTZ**, *vice-président*,
de la maison DOLLFUS & MANTZ, à Mulhouse;
- CLÉMENT COURTOIS**
ancien industriel, à Mulhouse;
- GUSTAVE FAVRE**
ancien négociant, à Mulhouse;
- ÉMILE GLUCK**
de la maison GLUCK & C^{ie}, à Mulhouse;
- FERNAND GROS**
ancien associé de la maison GROS, ROMAN & C^{ie}, à Wesserling;
- JULES GUTH**
administrateur de la SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, à Mulhouse;
- LÉON JOURDAIN**
de la maison FILATURE ET TISSAGE X. JOURDAIN, à Altkirch;
- HENRI JUILLARD-WEISS**
de la maison JUILLARD & MÉGNIN, à Mulhouse;
- ÉMILE KOECHLIN-KLIPPEL**
de la maison FRÈRES KOECHLIN, à Mulhouse;
- LÉON KOECHLIN**
de la maison FRITZ KOECHLIN FILS & C^{ie}, à Mulhouse;
- ROBERT MEYER**
ancien industriel, à Mulhouse;
- JULES PLATEN**
de la maison J. HEILMANN & C^{ie}, à Mulhouse;
- GUSTAVE SCHAEFFER**
de la maison SCHAEFFER & C^{ie}, au château de Pfastadt;
- ÉMILE THIERRY-MIEG**
ancien industriel, à Mulhouse.

DIRECTION

- MM. **EUGÈNE RAVAL**, *directeur*,
CHARLES SILBEREISEN, *sous-directeur*.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

RAPPORT DE LA DIRECTION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 11 Février 1891

MESSIEURS,

Nous venons vous soumettre les résultats de l'exercice 1890 et passer en revue les chapitres principaux du bilan au 31 décembre dernier.

CAPITAL

Notre capital social est nominalemeut de :
M. 3,500,000 ou Fr. 4,375,000 divisé en :
2,000 actions nominatives de M. 400 ou Fr. 500 entièrement libérées,
et en :
2,700 » » de M. 1,000 ou Fr. 1,250 libérées de 40 %, soit
de M. 400 ou Fr. 500.

RÉSERVE STATUTAIRE

Notre réserve statutaire s'élève à :
M. 350,000 ou Fr. 437,500,
soit au dixième de notre capital, de sorte que nous n'avons plus de prélèvement obligatoire à faire sur nos bénéfices d'inventaire.

FONDS DE PRÉVOYANCE

Au 31 décembre 1889, ce compte s'élevait à :
M. 41,600 ou Fr. 52,000. Nous y avons ajouté pour intérêts d'un an à 4 %
» 1,664 » » 2,080, ce qui en porte le solde au 31 décembre dernier à :
M. 43,264 ou Fr. 54,080.

A cette occasion, nous vous rappelons que ce Fonds de prévoyance n'a pas d'affectation spéciale; qu'il se compose de bénéfices réservés nets de tantièmes et qu'il reste à votre disposition.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Notre chiffre d'affaires a atteint pour l'exercice 1890 :
Fr. 286,110,216.06 ; en 1889, il n'avait été que de :
» 255,558,701.49, l'augmentation est de :
Fr. 30,551,514.57.

PORTEFEUILLE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1890, il est entré en Portefeuille :
66,997 effets pour Fr. 50,822,114.99 contre :
65,279 » » » 44,059,994.37 pendant la même période de 1889
1,718 effets pour Fr. 6,762,120.62 Augmentation.

BÉNÉFICES NETS

En comprenant le solde reporté de Fr. 14,657.83, les bénéfices nets s'élèvent à :
Fr. 280,197.48.

En 1889, ils n'avaient été que de :
» 189,551.93, y compris un report de Fr. 8,738.13.

Nous ne pouvons nous prévaloir en faveur de l'exercice dernier de la totalité de l'augmentation des bénéfices, puisque le versement de Fr. 1,350,000 sur nos nouvelles actions n'a eu d'effet en 1889 que sur les six derniers mois de l'année, mais néanmoins il est aisé de se rendre compte de la plus-value de bénéfice obtenue. Une circonstance heureuse a contribué à ce résultat : c'est l'absence complète de pertes pendant l'exercice.

Le Directeur,
E. RAVAL.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

du 11 Février 1891

MESSIEURS,

Nous venons, conformément aux statuts, vous présenter le trente-septième rapport annuel du Conseil de surveillance sur les opérations de votre Société, et soumettre à votre approbation les comptes de l'année 1890.

Le rapport détaillé de la Direction dont vous venez d'entendre lecture, nous dispense de revenir sur les différents chapitres du bilan. Il nous suffira de constater la marche prospère de notre établissement et le développement ininterrompu de nos relations.

Nous considérons les résultats obtenus comme d'autant plus satisfaisants qu'ils proviennent uniquement d'affaires de banque courantes, telles que l'escompte, le change, les comptes-courants, les ordres de Bourse pour tiers, c'est-à-dire donc d'opérations que nous avons l'espoir de voir se renouveler.

Les travaux du nouveau bâtiment du Comptoir sont assez avancés et nous permettront sans doute d'installer nos services vers la fin de l'année courante. Le prix du terrain et les acomptes payés aux entrepreneurs jusqu'au 31 décembre dernier s'élèvent à Fr. 124,252.20.

Arrivant à la répartition des bénéfices, votre Conseil vous propose de distribuer aux actions un dividende de 8 % et, après déduction des tantièmes statutaires, de reporter le reliquat à nouveau.

Si vous adhérez à nos propositions, les bénéfices nets de l'année :

Fr. 265,539.65 augmentés de :

» 14,657.83 report de l'exercice 1889,

soit en tout :

Fr. 280,197.48 recevraient les applications suivantes :

Fr. 94,000.— aux actionnaires pour premier dividende
statutaire de 4 %,

» 94,000.— aux actionnaires pour dividende supplémen-
taire de 4 %,

» 51,461.90 à la Direction et au Conseil de surveillance
pour tantièmes 30 % sur Fr. 171,539.65,

» 40,735.58 au compte de profits et pertes à nouveau.

Fr. 280,197.48

Le dividende total de 8 %, soit de :

Fr. 40 par action ancienne et nouvelle

serait payable à partir du **31 Mars prochain**, à la caisse de la Société,
contre présentation des titres ou des récépissés de dépôt.

Suivant l'ordre du jour vous avez aussi à procéder au renouvellement
partiel du Conseil de surveillance.

Les noms des membres sortants désignés par le roulement, sont ceux de

MM. CLÉMENT COURTOIS

LÉON KŒCHLIN

ROBERT MEYER

GUSTAVE SCHLEFFER

ÉMILE THIERRY-MIEG.

Les membres sortants du Conseil de surveillance sont rééligibles, vous
le savez.

Le Président du Conseil de surveillance,

P.-ALFRED KULLMANN.

RÉSOLUTIONS

L'assemblée générale approuve les comptes qui lui sont présentés et
fixe le dividende de l'exercice 1890 à 8 %, soit

Fr. 40 par action ancienne et nouvelle,

payable à partir du **31 Mars prochain** à la caisse de la Société, **contre
présentation des titres ou des récépissés de dépôt.**

Elle réélit pour 3 ans :

MM. CLÉMENT COURTOIS

LÉON KŒCHLIN

ROBERT MEYER

GUSTAVE SCHLEFFER

ÉMILE THIERRY-MIEG

} membres sortants
du Conseil de surveillance.

Résumé du Bilan au 31 Décembre 1890

ACTIF			PASSIF		
	FR.	C.		FR.	C.
Capital non appelé.....	2,025,000	—	Capital.....	4,375,000	—
Caisse et Banque de l'Empire.....	87,777	37	Réserve statutaire.....	437,500	—
Portefeuille.....	2,299,627	36	Fonds de prévoyance.....	54,080	—
Comptes courants débiteurs et avances sur garanties.....	3,771,046	12	Comptes courants créanciers et comptes de dépôts.....	3,112,588	47
Comptes courants débiteurs pour acceptations.....	433,098	13	Acceptations à payer.....	433,098	13
Bâtiment du Comptoir (en construction).....	124,252	20	Dividendes à payer.....	3,380	—
Mobilier.....	1,000	—	Réescompte du portefeuille et agios.....	45,957	10
			Profits et pertes.....	280,197	48
	8,741,801	18		8,741,801	18

492

2 300
46
2254

Compte de Profits et Pertes

DÉBIT			CRÉDIT		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais généraux.....	61,575	24	Solde au 31 décembre 1889.....	14,657	83
Bénéfice net.....	280,197	48	Intérêts, changes et commissions.....	327,114	89
	341,772	72		341,772	72

